



12TH
E
WORLD SCOUT
YOUTH FORUM
FORUM DES JEUNES
DU SCOUTISME MONDIAL
SLOVENIA 2014

Document 2

Lignes Directrices du Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial



SCOUTS
Cr er un Monde Meilleur

Sommaire

Lignes Directrices du Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial	1
1. INTRODUCTION	1
2. QU'EST CE QUE LE FORUM DES JEUNES DU SCOUTISME MONDIAL ?	1
3. PROGRAMME DU FORUM DES JEUNES DU SCOUTISME MONDIAL	2
a. <i>Thème</i>	2
b. <i>Ordre du jour</i>	2
c. <i>Méthodes de Travail</i>	2
4. PARTICIPANTS	4
a. <i>Délégués et observateurs</i>	4
b. <i>Profil</i>	4
c. <i>Sélection</i>	4
d. <i>Pôle de ressources globales</i>	4
e. <i>Préparation</i>	5
f. <i>Après le Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial</i>	5
g. <i>Les autres participants</i>	5
h. <i>Tranche d'âge</i>	5
5. ORGANISATION	5
a. <i>Comité de Préparation du Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial</i>	5
b. <i>Rôles et responsabilités</i>	6
c. <i>Général</i>	7
6. RAPPORT, PROJETS DE RESOLUTION ET DECLARATION	8
a. <i>Nature des projets de résolution</i>	8
b. <i>Nature de la Déclaration finale</i>	8
c. <i>Comité de Rédaction</i>	9
d. <i>Présentation du Rapport du Forum</i>	9
e. <i>Suivi de la mise en œuvre des résultats du Forum</i>	9
7. JEUNES CONSEILLERS	9
a. <i>Règles générales</i>	10
8. REGLES DE PROCEDURE	12
a. <i>Approbation par chaque Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial</i>	12
b. <i>Présidence</i>	12
c. <i>Comité de Préparation du Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial</i>	12
d. <i>Votes</i>	12
e. <i>Elections</i>	12
f. <i>Projets de résolution et Déclaration</i>	13
g. <i>Langues utilisées</i>	13
9. ANNEXES	14
ANNEXE I : LE ROLE DES JEUNES CONSEILLERS	14
Annexe II : RESOLUTIONS DE CONFERENCES RELATIVES AUX FORUMS DES JEUNES DU SCOUTISME MONDIAL	16
1. <i>Résolutions de la Conférence 1993 : Bangkok</i>	16
2. <i>Résolutions de la conférence 1996 : Oslo</i>	17
3. <i>Résolutions de la Conférence 1999 : Durban</i>	17
4. <i>Résolutions de la Conférence 2002 : Thessaloniki</i>	19
5. <i>Résolution de la Conférence 2005 : Tunisie</i>	19
6. <i>Résolutions de la conférence 2008 : Corée</i>	20
7. <i>Résolutions de la conférence 2011 : Brésil</i>	21
Annexe III : DECLARATION DE POLITIQUE DU COMITE MONDIAL DU SCOUTISME	22

LIGNES DIRECTRICES DU FORUM DES JEUNES DU SCOUTISME MONDIAL

Les Lignes directrices suivantes pour l'organisation du Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial (ci-après nommé Forum ou FJSM) ont été révisées et mises à jour par le Comité de Préparation du 12^{ème} Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial, pour l'approbation du Comité Mondial de Scoutisme.

Le Comité Mondial de Scoutisme a approuvé ces Lignes directrices en mars 2014.

1. INTRODUCTION

En 1993, la 33^e Conférence Mondiale du Scoutisme a adopté une politique sur la Participation des Jeunes à la Prise de Décision¹. Cette politique énonce le principe suivant : "Le Scoutisme est un Mouvement de Jeunes accompagnés par des adultes; ce n'est pas un Mouvement pour les jeunes dirigés par des adultes. Ainsi le Scoutisme constitue une communauté d'apprentissage dans laquelle jeunes et adultes agissent ensemble, mettant en commun leur enthousiasme et leur expérience".

Le Comité Mondial du Scoutisme souligne que l'implication des jeunes, filles et garçons, dans le processus de prise de décision est une partie intégrante et essentielle de la méthode scoute, définie comme un système d'auto-apprentissage progressif. A travers le système des petits groupes, les jeunes sont encouragés à participer, selon leur niveau, au processus décisionnel concernant les choix et l'organisation des activités, l'évaluation de la vie de groupe, la définition de règles communes et l'évaluation de la progression personnelle.²

2. QU'EST CE QUE LE FORUM DES JEUNES DU SCOUTISME MONDIAL ?

Le Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial est un outil éducatif visant à soutenir le processus de développement de la participation des jeunes en partenariat avec des adultes et jeunes membres de la branche aînée. Le FJSM est un événement qui renforce l'autonomie et inspire les jeunes à travers une approche participative, leur offrant l'opportunité de développer des compétences par rapport à la prise de décision, compétences à utiliser dans le Scoutisme et la société.

Le Forum est un lieu d'information, de formation et une expérience concrète de discussions et d'acquisition d'une meilleure compréhension des sujets qui intéressent les jeunes. C'est aussi une source d'inspiration offrant un contact avec des personnes, des idées fraîches, de nouvelles perspectives, des expériences différentes et des méthodes de travail.

Le Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial offre une double opportunité pour les jeunes membres :

- Apprendre, discuter et exprimer leurs points de vue sur des sujets qui les intéressent, préparer des contributions et propositions, et faire rapport à la Conférence Mondiale du Scoutisme.
- Développer les compétences nécessaires pour renforcer leurs capacités à prendre part au processus de prise de décision et être impliqués activement dans leur Organisation scoute nationale (OSN) respective.

Le Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial "permet aux jeunes de :

1. Partager leurs idées et expériences sur des thèmes d'actualité qui touchent les jeunes dans les différentes parties du monde.
2. Suggérer des moyens de renforcer les politiques nationales de jeunesse et la formation des jeunes à la citoyenneté mondiale.
3. Contribuer à apporter au Mouvement scout de nouvelles idées sur la façon d'enrichir les programmes éducatifs pour les jeunes de plus de 16 ans".³

¹ Voir Annexes.

² Tel que modifié et approuvé par la 36^{ème} Conférence Mondiale du Scoutisme, Thessalonique, juillet 2002.

³ Résolution 6/02 sur la participation des jeunes à la prise de décision.

Le Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial aura lieu juste avant la Conférence Mondiale du Scoutisme, ce qui permettra à un plus grand nombre de jeunes membres de mieux se préparer à participer à la Conférence Mondiale du Scoutisme. Il a été décidé que les Forums des Jeunes du Scoutisme Mondial doivent être habilités à présenter des projets de résolution, que les jeunes estiment appropriés, pour examen par le Comité Mondial du Scoutisme et les Organisations scoutistes nationales.

3. PROGRAMME DU FORUM DES JEUNES DU SCOUTISME MONDIAL

Le Comité Mondial du Scoutisme est responsable en dernier ressort de l'ordre du jour et des procédures du FJSM. Le Comité d'Accueil est responsable de préparer les lieux de rencontre et de l'organisation matérielle et logistique nécessaire. Ces deux Comités délèguent aux Jeunes membres la préparation, l'organisation et le déroulement de cet événement.⁴

a. Thème

Le Comité de Préparation du Forum choisit un thème pour le Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial, en rapport avec les sujets à l'ordre du jour.

b. Ordre du jour

L'ordre du jour du Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial est établi par des jeunes et les participants eux-mêmes.

Le Forum permet aux participants de discuter de sujets autour du Scoutisme qui les intéressent, notamment les sujets qui pourraient être débattus à la prochaine Conférence Mondiale du Scoutisme, y compris les questions relatives à la planification triennale. Ceci devrait aider à renforcer le dialogue intergénérationnel et faciliter la participation effective des jeunes à la prise de décision. Les discussions ne doivent toutefois pas être uniquement limitées à la question de la participation des jeunes, mais cette dernière doit être prise en compte.

L'ordre du jour doit être flexible, ce qui permettra aux participants d'organiser et de discuter de sujets qu'ils auraient proposés durant l'événement. Les participants sont également encouragés à proposer des sujets d'intérêt au moment de leur inscription, afin de permettre la préparation du matériel pour faciliter leurs discussions.

c. Méthodes de Travail

Les méthodes de travail sont les méthodes actuellement appliquées dans les instances de prise de décision, à l'échelle mondiale du Scoutisme. Durant le Forum, les participants sont invités à discuter et à échanger des idées à propos de sujets qui les intéressent en utilisant des méthodes et des règles démocratiques, ce qui pourrait être utile à leur participation à des manifestations scoutistes internationales et/ou des événements pour les jeunes en général. Les différentes expériences et cultures des participants leur permettront, à l'aide des méthodes proposées au Forum, d'avoir des échanges utiles et d'enrichir leurs capacités personnelles.

Il est important d'utiliser des méthodes créatives, variées et appropriées, afin d'assurer la réalisation des objectifs du FJSM et pour servir d'exemples aux participants à reproduire dans leur OSN.

A travers ceci, les participants développeront leur motivation et leurs compétences en vue de prendre part à la prise de décision, aux niveaux local, national et international.

i. Dimension éducative

Le Comité de Préparation du FJSM doit s'assurer qu'il y a une information, des instructions et des explications claires et suffisantes, tant dans le programme lui-même que lors de la phase de préparation, afin de permettre aux participants qui seraient moins bien préparés de jouer pleinement un rôle actif dans le Forum. L'équilibre entre les possibilités éducatives et de formation est important pour acquérir de l'expérience et offrir un programme approprié aux délégués au Forum, y compris à ceux qui ont une grande expérience de la participation en tant que représentants jeunes aux niveaux national et international.

⁴ Résolution 10/93

Le Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial doit offrir un environnement où tous les jeunes participants peuvent s'engager pour un développement d'idées actif et utile, contribuer au développement du programme de l'Organisation Mondiale du Mouvement Scout (OMMS), renforcer les Politiques Nationales de Jeunesse et former les jeunes à devenir des citoyens du monde.

Le FJSM sert également (temporairement ou non) comme terrain de préparation à la Conférence Mondiale de Scoutisme, c'est pourquoi certaines des méthodes utilisées au Forum doivent être en reflet de la Conférence. Les participants doivent apprendre à formuler des projets de résolution et connaître les procédures de vote en utilisant ces techniques.

ii. Apport des intervenants

Des orateurs invités ayant une expérience sur les thèmes qui seront abordés au FJSM peuvent être invités à participer au Forum, y apporter une contribution et interagir avec les participants. Dans la mesure du possible, les séances devraient se dérouler de manière interactives et participatives. Les contributions seront organisées de différentes façons de manière à innover.

iii. Leadership par les pairs

Les participants au Forum doivent être encouragés à animer activement des sessions eux-mêmes. Ceux qui possèdent une expérience de rencontres de ce type et qui peuvent apporter leur expertise pourraient être invités à conduire des sessions sur des sujets qu'ils auraient eux-mêmes proposés. Bien que principalement animés par des jeunes, la possibilité d'inviter une autre personne que des jeunes à conduire une session peut être envisagée en qualité d'expert. Ces personnes plus âgées peuvent être identifiées avant l'événement, et nous pouvons leur proposer d'apporter du matériel, ou être identifiées et approchées au cours du Forum.

Si des intervenants majeurs prennent la parole en plénière, il sera possible de faire suivre les exposés par des discussions de groupe menées par les participants, afin d'approfondir la compréhension du sujet.

iv. Equipes internationales

Les délégués se regrouperont et travailleront en équipes internationales pendant toute la durée du Forum, et non pas en délégations nationales. Chaque équipe internationale sera composée d'environ huit personnes. Le Comité de Préparation procédera à la répartition des équipes internationales en tenant compte d'un bon équilibre des âges, genres, Régions et expériences.

v. Communication virtuelle continue

Afin de permettre aux participants au FJSM de rester en contact avant, pendant et après le Forum, une plateforme internet sera créée et dûment communiquée par tous les moyens possibles pour être connue des participants au Forum.

Cette plateforme internet leur permettra d'engager des discussions en ligne. Le support technique et la maintenance, y compris l'inscription des membres, sont de la responsabilité du Bureau Mondial du Scoutisme (BMS).

Tous les participants au Forum Mondial et aux Forums Régionaux des Jeunes du Scoutisme (ou équivalent) seront invités à faire partie de cette plateforme. Elle doit accueillir les participants actuels et passés du Forum Mondial et des Forums Régionaux, toutefois il y aura un point d'attention légèrement accentué sur les participants actuels. Cette plateforme accueillera aussi d'autres jeunes qui voudraient partager leurs points de vue au cours de la période triennale (entre les Forums).

Les Jeunes Conseillers sont chargés de l'animation et de la coordination des discussions. Ils peuvent déléguer des sessions à d'autres volontaires qui souhaitent lancer des discussions.

4 PARTICIPANTS

a. Délégués et observateurs

Il y a deux groupes de participants aux FJSM : les délégués et les observateurs. Au moment de l'enregistrement, les délégués et observateurs dont les noms ne figureraient pas sur le formulaire de nomination des délégué(e)s officiel(le)s et observateur(trice)s autorisé(e)s déposé à l'avance par l'OSN au BMS, devront présenter une lettre officielle de nomination signée par le Président, le Commissaire International ou un autre responsable officiel au sein de leur OSN, et précisant clairement s'ils sont nommés en qualité de délégué(e) ou d'observateur(trice).

Chaque OSN est encouragée à envoyer deux délégués et au maximum trois observateurs au Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial, dans tous les cas, au moins un délégué. Uniquement les individus qui sont membres de l'Organisation Mondiale du Mouvement Scout peuvent être des délégués au Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial.

Chaque délégation dispose de deux voix, quel que soit le nombre de délégués représentant une OSN au Forum.

b. Profil

Les participants au Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial devraient avoir :

- Une expérience, ou des connaissances, en matière de prise de décision au niveau institutionnel, acquises au sein de leur Association nationale et/ou au niveau régional.
- Une expérience, ou des connaissances, des enjeux actuels pris en considération au niveau mondial au sein de l'OMMS.
- Une expérience, ou des connaissances, en matière de participation à une conférence, y compris les techniques de préparation des résolutions.
- Une expérience, ou des connaissances, des pratiques de représentation des jeunes ; et
- Etre désireux(se) de partager son expérience avec ses pairs aux niveaux national, régional et mondial après le Forum, avec la possibilité de prendre un rôle actif à l'un, plusieurs ou chacun des niveaux si nécessaire.

c. Sélection

Les OSN sont responsables de la sélection des participants au Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial, en accord avec le profil décrit au paragraphe ci-dessus.

Les OSN sont invitées à constituer leur délégation en tenant compte des réalités géographiques, culturelles et sociales de leur pays. Il est recommandé aux OSN comptant des filles et des garçons de s'assurer d'une participation équitable des genres.

Les participants doivent être sélectionnés longtemps avant la manifestation. Les critères de sélection doivent prendre en considération la capacité des participants à contribuer aux discussions du Forum. Les participants doivent être choisis ou élus par leurs pairs suivant des principes démocratiques, et ils doivent représenter les autres jeunes au sein de leur Association. Afin d'accomplir un véritable processus démocratique, il est important d'impliquer les jeunes dans la procédure de sélection.

d. Pôle de ressources globales

Afin d'assurer une plus forte participation des jeunes membres au sein des groupes de travail et sous-comités du Comité Mondial du Scoutisme, les participants qui le souhaitent peuvent communiquer leur désir de faire partie du pôle de ressources globales, et ce en tant que volontaire. Ceci doit être fait au moment de l'inscription effective des participants au Forum, signifiant qu'ils auront la possibilité de contribuer à des sujets spécifiques du Scoutisme au niveau mondial, en fonction de leurs connaissances et expertise, et aussi des appréciations durant le Forum. ⁵

⁵ Pour prendre part au "pôle de ressources globales", les participants devront présenter une lettre officielle de leur Organisation scout nationale, avalisant leur demande. Il s'agit d'un appel général fait aux OSN, que nous encourageons à nommer de jeunes responsables ainsi que des membres de tout âge, en fonction de leur expertise.

e. Préparation

Il appartient aux OSN de soutenir leurs participants dans leur préparation en vue du Forum. Les participants devront être sélectionnés, ou formés, en conformité avec les critères donnés.

Les informations concernant les sujets à discuter au FJSM devront être communiquées suffisamment tôt aux OSN, afin qu'elles puissent les transmettre à leurs participants et leur permettre ainsi de se préparer pour le Forum.

Le rôle du Comité de Préparation du FJSM est de soutenir la préparation des participants au Forum par le biais de la plateforme internet pertinente ainsi que par tout autre moyen approprié. Un outil d'information en ligne sera disponible à l'intention des participants. L'inscription au Forum sera complète seulement après avoir pris connaissance de cet outil.

f. Après le Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial

Pour encourager une plus grande participation des jeunes adultes dans le processus officiel de prise de décision du Mouvement scout – notamment ceux qui auront eu la possibilité de développer des compétences à un Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial – il est recommandé que les participants au Forum soient inclus dans la délégation de leur OSN à la Conférence Mondiale du Scoutisme qui suit immédiatement le Forum.

Les participants au Forum qui prennent part à la Conférence Mondiale du Scoutisme, doivent informer les autres membres de leur délégation des résultats du Forum. Les OSN doivent s'assurer, qu'à leur retour chez eux, les participants au Forum puissent partager leur expérience au sein de l'Organisation et faire rapport sur le Forum auprès des organes responsables.

Après le Forum, les participants sont encouragés à maintenir des contacts informels entre eux, y compris avec les participants au Forum des Jeunes du Scoutisme de leur Région, pour partager leurs expériences.

g. Les autres participants

Le Comité de Préparation du Forum a la possibilité d'inviter des visiteurs à prendre part à certaines séances plénières du Forum, et les convier à prendre la parole, mais sans droit de vote. La limite d'âge ne s'applique pas aux visiteurs.

Il est fortement conseillé que le Comité de Préparation du Forum invite des intervenants d'Organisations partenaires ou exerçant dans les mêmes domaines que l'OMMS. Ces invités pourront partager les bonnes pratiques et s'engager dans les discussions du Forum.

h. Tranche d'âge

Les participants au Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial doivent avoir entre 18 ans et 26 ans durant la période du FJSM, tel que stipulé dans la résolution de la Conférence Mondiale du Scoutisme 10/93.⁶

5. ORGANISATION

a. Comité de Préparation du Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial

i. Composition

Le Comité de Préparation du Forum doit être composé de :

- Deux Jeunes Conseillers nommés parmi les six Jeunes Conseillers élus (sans distinction des Régions). Il n'est pas nécessaire qu'ils soient membres d'un quelconque groupe de travail au niveau mondial. Les deux Jeunes Conseillers seront nommés au Comité de Préparation du Forum lors de la première réunion après le Forum.

⁶ Les participants au 12e FJSM en Slovénie doivent être nés entre le 4 août 1988 et le 4 août 1996, ou à ces dates-là.

- Quatre ou cinq représentants nommés parmi les jeunes membres du "Pôle de ressources globales". Le but est d'assurer une représentation de jeunes membres de chacune des Régions de l'OMMS (un minimum de quatre, dans le cas où les deux Jeunes Conseillers nommés sont de deux Régions différentes, sinon un maximum de cinq, dans le cas où les deux Jeunes Conseillers appartiennent à la même Région). Les six jeunes Conseillers élus, en coordination avec les Jeunes Conseillers élus au niveau Régional ainsi que les Bureaux Régionaux, se chargeront de nommer ces représentants.
Ces jeunes représentants doivent recevoir l'approbation officielle de leur OSN pour leur nomination.
- Un représentant de l'Organisation scout nationale hôte;
- Un membre du Comité Mondial du Scoutisme; et
- D'exécutifs du BMS apportant un soutien spécifique au Forum.

ii. Fonctions

Les fonctions du Comité de Préparation du Forum sont :

- Identifier les sujets qui intéressent les jeunes et qui pourraient être considérés par le Forum;
- Prendre en considération les propositions du Comité Mondial du Scoutisme sur tout sujet qu'il souhaiterait que le Forum examine;
- Prévoir dans le programme du Forum, des possibilités pour les jeunes de développer les compétences qui leur permettront de participer activement au processus de prise de décision;
- Soumettre à l'approbation du Comité Mondial du Scoutisme le contenu principal du programme et ordre du jour du Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial;
- Préparer, à l'avance, les informations pour les OSN sur les principaux thèmes qui seront discutés au Forum;
- Elaborer le programme et l'ordre du jour détaillé du Forum;
- Choisir les méthodes de travail du Forum favorisant le développement des compétences, les discussions et le travail de groupe des participants;
- Informer les participants de leur rôle au sein du Forum et, par la suite, au sein de leur Association.

iii. Présidence

Les six Jeunes Conseillers élus au Forum devront, durant leur première réunion, élire parmi eux le(la) Président(e) du prochain Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial, qui sera l'un(e) des deux Jeunes Conseillers nommé(e) au Comité de Préparation du Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial.

b. Rôles et responsabilités

i. Rôle du Comité Mondial du Scoutisme

Les responsabilités du Comité Mondial du Scoutisme sont :

- Approuver le lieu de réunion et autres dispositions concernant l'organisation matérielle et logistique proposés par l'Organisation scout nationale hôte;
- Approuver le montant du droit d'inscription au Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial;
- Informer le Comité de Préparation à temps de tous les sujets qu'il souhaite proposer au Forum, afin que le Comité de Préparation puisse les prendre en considération dans son travail;
- Approuver le contenu principal du programme et ordre du jour du Forum, selon les recommandations du Comité de Préparation;
- Faire le suivi des résultats du Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial.

ii. Rôle du Bureau Mondial du Scoutisme (BMS) (les Bureaux Régionaux inclus)

Le BMS doit allouer les ressources nécessaires, similaires à celles prévues pour la Conférence Mondiale du Scoutisme, afin d'assurer le succès du Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial. Ceci inclut:

- Fournir suffisamment à l'avance aux OSN les informations adéquates concernant tous les aspects du Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial, afin de leur permettre d'organiser et de préparer leur participation;
- Fournir un soutien exécutif au Comité de Préparation du Forum;
- La mise à disposition d'un service de secrétariat et de traduction pendant toute la durée du Forum et les jours suivant l'événement, pour la préparation du rapport au Comité Mondial du Scoutisme;
- Soutenir le Comité de Préparation du Forum dans ses préparatifs et la conduite du Forum;
- Assurer le développement sur le site internet ainsi qu'un soutien technique continu aux discussions en ligne à travers la plateforme internet.

iii. Rôle de l'Organisation scout nationale hôte

En principe, l'Organisation scout nationale hôte du Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial a les mêmes responsabilités pour le Forum que pour la Conférence Mondiale du Scoutisme. Etant donné que les deux manifestations se déroulent en relation directe, de nombreux aspects de l'organisation peuvent être combinés. Les responsabilités de l'Organisation scout nationale hôte sont, entre autres :

- De proposer au Comité Mondial du Scoutisme un lieu de réunion et les dispositions prises concernant l'organisation matérielle et logistique de la manifestation;
- De nommer un Comité d'Accueil et le soutenir dans son fonctionnement;
- D'obtenir le soutien du gouvernement, y compris l'autorisation d'entrée dans le pays des participants au Forum de tous les pays membres.

iv. Responsabilités du Comité d'Accueil

Le Comité d'Accueil est nommé par l'Organisation scout nationale hôte. Les responsabilités du Comité d'Accueil sont, inter alias :

- Préparer les lieux de rencontre (salles de réunions, bureaux et équipements) et prendre toutes les dispositions nécessaires à cet égard;
- Organiser l'accueil des participants, leur transport et leur hébergement;
- Organiser les cérémonies d'ouverture et de clôture et le programme des activités sociales;
- Fournir le personnel nécessaire pour soutenir le Forum.

Le rôle du représentant de l'Organisation scout nationale hôte, au sein du Comité de Préparation du Forum, est de faire le lien entre le Comité de Préparation du Forum et le Comité d'Accueil.

c. Général

i. Questions Financières

En principe, toutes les directives et procédures concernant les questions financières relatives aux Conférences Mondiales du Scoutisme s'appliquent également aux Forums des Jeunes du Scoutisme Mondial, y compris la règle d'autofinancement de toutes les manifestations mondiales et la prise en charge par l'Organisation scout nationale hôte d'un éventuel déficit financier.

Les Forums des Jeunes du Scoutisme Mondial étant organisés en relation directe avec les Conférences Mondiales du Scoutisme, les questions financières, telles que le budget et le contrôle financier pour les deux manifestations peuvent être combinées, à la condition qu'un état financier séparé soit produit à la fin de chaque événement.

L'Organisation scout nationale hôte doit établir, conjointement avec le BMS, le budget global du Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial, qui devra refléter toutes les recettes et dépenses associées à cette manifestation. A cet égard, les dépenses budgétaires doivent inclure les frais encourus par le Comité d'Accueil, le Comité de Préparation et le BMS, à toutes les étapes de la préparation et de la conduite du Forum.

L'Organisation scout nationale hôte soumet à l'approbation du Comité Mondial du Scoutisme, le montant du droit d'inscription au Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial, établi sur la base du budget provisoire global. De plus, l'Organisation scout nationale hôte, qui est responsable du résultat financier à la clôture des comptes de la manifestation, assume la responsabilité de la collecte de fonds nécessaires pour dégager les recettes inscrites au budget qui ne sont pas couvertes par les droits d'inscription des participants. Le BMS offrira toute assistance possible pour trouver des sources de financement, y compris des projets spéciaux.

Malgré ce qui précède et afin d'encourager la participation de jeunes du plus grand nombre de pays possible, le droit d'inscription au Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial doit être maintenu aussi bas que possible. De plus, l'Organisation scout nationale hôte, ainsi que le Comité Mondial du Scoutisme et le BMS, sont encouragés à étudier les possibilités existantes, afin de faciliter la participation de jeunes de pays moins favorisés, grâce à la structure du droit d'inscription ou par d'autres moyens de démontrer leur solidarité.

ii. Langues officielles

Les langues officielles du Forum des Jeunes de Scoutisme Mondial sont l'anglais et le français.

6. RAPPORT, PROJETS DE RESOLUTION ET DECLARATION ⁷

Il est important que le Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial soit inclus dans les plus larges structures qui ont été développées pour l'implication des jeunes au sein du Mouvement. Ainsi, les résultats du Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial auront un impact continu.

L'événement ne peut pas se permettre de devenir une entité coupée du reste du monde, où les discussions qui y ont lieu n'ont aucun effet dans aucun autre domaine.

A la lumière de ce qui précède, Le FJSM agira de la manière suivante :

- Rédigera un rapport de tous les développements majeurs intervenus au cours du Forum, qui sera présenté lors d'une session de la Conférence Mondiale du Scoutisme.
- Elaborera des projets de résolution, qui seront proposés au Comité Mondial du Scoutisme ou à n'importe quelle Organisation scout nationale, en vue d'être soumises au vote de la Conférence Mondiale du Scoutisme pour adoption.
- Rédigera une Déclaration finale qui résume les questions principales ou messages que les participants au Forum aimeraient partager avec l'OMMS ou le public en général.

Des mises à jour régulières sur l'état de la mise en œuvre des résolutions émanant du Forum devront être données sur la plateforme internet. Un rapport complet sera présenté au prochain Forum.

a. Nature des projets de résolution

Les projets de résolution refléteront les demandes des participants au Forum pour les mesures à prendre, à la suite des discussions qu'ils ont eues. Ces projets de résolution seront soumis au vote de la Conférence Mondiale, et pour se faire ils doivent être présentés au préalable au Comité Mondial du Scoutisme ou à une Organisation scout nationale, en vue de solliciter l'approbation de leurs projets de résolution.

Les Règles de Procédure de la Conférence Mondiale serviront de référence supplémentaire lors de la rédaction des projets de résolution.

b. Nature de la Déclaration finale

La Déclaration finale doit être dans une forme de déclaration générale qui exprime les messages clés que les participants au Forum, collectivement et/ou individuellement, veulent transmettre. Ceux-ci peuvent inclure les préoccupations majeures, appels à l'action, souhaits, des encouragements, des engagements, etc.

⁷ Le FJSM ne peut proposer aucun projet de résolution en lien avec la Constitution de l'OMMS, la politique de l'OMMS ou en faveur d'un changement majeur. Lesdits projets de résolution sont soumis officiellement au BMS par les Organisations membres de l'OMMS, au moins six mois à l'avance de l'ouverture de la Conférence. Ceci n'empêche en rien de discuter lors du Forum de tout projet de résolution existant.

La Déclaration finale sera incluse dans le Rapport du Forum présenté à la Conférence Mondiale. Cette déclaration finale ne nécessite pas l'approbation du Comité Mondial du Scoutisme ou des Organisations scouts nationales.

c. Comité de Rédaction

i. Composition

Le Comité de Rédaction est formé de :

- Quatre délégués du Forum nommés par le Comité de Préparation du Forum en fonction de leurs compétences à assumer cette fonction; ces personnes doivent être aptes à communiquer dans l'une des deux langues officielles de l'OMMS, c'est-à-dire en français ou/et en anglais;
- Un Jeune Conseiller, en tant que personne de ressources
- Un membre du BMS, en tant que facilitateur.

Ceci doit être approuvé par les délégués du FJSM au début du Forum.

ii. Fonctions

Les tâches du Comité de Rédaction sont les suivantes :

- Informer les participants sur la fonction et comment élaborer des projets de résolution à soumettre à la Conférence Mondiale du Scoutisme ;
- Recevoir les projets de résolution des délégués au Forum répartis en équipes internationales ;
- Procéder à la réécriture du texte, si nécessaire, et à sa traduction ;
- Distribuer des copies des projets de résolution proposés, par écrit et dans les deux langues officielles de l'OMMS, aux participants au Forum suffisamment tôt avant la session finale du Forum pour permettre aux participants de les étudier ;
- Présenter à la session finale du Forum les projets de résolution proposés dans les deux langues officielles pour examen et vote ;
- Rédiger le texte de la Déclaration finale et la soumettre au Forum lors de sa dernière session.

d. Présentation du Rapport du Forum

Le Rapport du Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial est présenté à la Conférence Mondiale du Scoutisme, y compris l'information générale, les principaux résultats et la Déclaration finale du Forum. Suffisamment de temps est alloué au cours de la Conférence Mondiale à la présentation du Rapport du Forum et aux réactions à ce Rapport. (*Résolution 15/08*)

e. Suivi de la mise en œuvre des résultats du Forum

Les Jeunes Conseillers élus par le Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial devront assurer le suivi des résultats du Forum au cours de la période triennale. Ils feront rapport lors des réunions ordinaires du Comité Mondial du Scoutisme.

Un membre du Comité Mondial du Scoutisme sera par ailleurs nommé pour assurer le suivi des résultats du Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial.

7. JEUNES CONSEILLERS

Améliorer la participation des jeunes au processus de prise de décision et renforcer ainsi leur implication au sein du Mouvement scout est un élément clé pour le Comité Mondial du Scoutisme. Le Système des Jeunes Conseillers a été créé avec l'idée de renforcer la participation des jeunes au sein du Scoutisme Mondial et ceci est considéré comme une mesure temporaire pour accomplir cet objectif. Les Jeunes Conseillers ont la responsabilité de travailler individuellement pour l'OMMS dans son ensemble - pas seulement pour les jeunes membres de l'Organisation.

Cependant les Jeunes Conseillers élus au Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial doivent tenir compte du fait qu'ils ont une responsabilité envers ceux qui les ont élus.

Le système des Jeunes Conseillers et le Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial sont considérés comme des outils de transition en vue d'accroître la participation des jeunes au sein du Scoutisme mondial.

a. Règles générales

i. Les Jeunes Conseillers sont élus par le Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial

Six Jeunes Conseillers seront élus au Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial, pour une période de trois ans. Deux parmi les six Jeunes Conseillers seront nommés au Comité de Préparation du Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial suivant. Les Jeunes Conseillers sortants seront responsables de la conduite de l'élection des nouveaux Jeunes Conseillers.

Sachant que les Jeunes Conseillers du Comité du Mondial du Scoutisme ne fonctionnent pas comme entité distincte, mais travaillent, au contraire, en étroite collaboration avec le Comité Mondial du Scoutisme, les nouveaux Jeunes Conseillers prendront leurs fonctions au même moment que le nouveau Comité Mondial du Scoutisme, élu lors de la Conférence Mondiale du Scoutisme, qui a lieu juste après le Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial. Le mandat des Jeunes Conseillers se termine en même temps que celui des membres du Comité Mondial du Scoutisme.

Le Comité Mondial du Scoutisme doit guider les Jeunes Conseillers et les aider à leur formation.

ii. Le rôle des Jeunes Conseillers

Voir Annexe 1.

iii. Candidatures et processus d'élection

Six mois avant le prochain Forum de Jeunes du Scoutisme Mondial, le BMS doit annoncer à toutes les Organisations membres, l'élection des six Jeunes Conseillers et leur demander d'envoyer les noms des candidats au plus tard six semaines avant le Forum.

La Nomination d'un(e) candidat(e) doit être effectuée, sinon approuvée, par sa propre OSN. La liste des candidats sera envoyée à toutes les Organisations membres avant le Forum et aucun ajout ne pourra être accepté par la suite.

Les candidats à l'élection des Jeunes Conseillers devront être délégués auprès du Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial où l'élection aura lieu.

Les délégués au FJSM éliront six Jeunes Conseillers pour une période de trois ans. Le Forum des Jeunes devra les élire à bulletin secret, à partir de la liste des candidats proposés par les OSN. En aucun cas, pas plus d'un Jeune Conseiller d'une même OSN ne pourra servir en tant que Jeune Conseiller.

Le consentement du(de la) nommé(e) doit être obtenu avant que son nom soit proposé.

Les Jeunes Conseillers ne peuvent se considérer comme les représentants de quelque Organisation membre ou de quelque Région que ce soit. Par ailleurs, l'un des buts principaux étant de "promouvoir l'unité" du Mouvement scout à travers le monde (Constitution OMMS Article IV.2), toutes les OSN sont invitées à garder à l'esprit, au moment de proposer une candidature, le souhait d'un équilibre géographique et des genres lors du processus de nomination des Jeunes Conseillers.

Une OSN qui a nommé un candidat pour le rôle de Jeune Conseiller doit s'assurer que cette personne est également membre de sa délégation nationale à la Conférence Mondiale du Scoutisme.⁸

Un Jeune Conseiller ne peut pas être réélu.

⁸ En accord avec la Stratégie pour le Scoutisme, adoptée par la 36^{ème} Conférence Mondiale du Scoutisme à Thessalonique, et en particulier avec les priorités relatives à la participation des jeunes dans les processus de prise de décision et en accord avec la Résolution 6/02 de la Conférence Mondiale.

iv. Vacance de poste

Normalement, six Jeunes Conseillers du Comité Mondial du Scoutisme sont élus par le Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial.

Si un poste devient vacant avant le prochain FJSM, les Jeunes Conseillers peuvent nommer un successeur pour servir jusqu'au prochain Forum , qui sera :

- a. La prochaine personne sur la liste des résultats des élections pour la position de Jeune Conseiller (par exemple, la personne venant en 7^e position dans les résultats des élections).
- b. Si la 7^e personne n'est pas disponible, les Jeunes Conseillers peuvent, à leur discrétion, choisir une autre personne pour ce poste prenant en compte les résultats des élections, la répartition géographique des Jeunes Conseillers et l'équilibre des genres.

Une vacance peut se présenter si :

- a. Un Jeune Conseiller démissionne de sa position de sa propre initiative;
- b. Un Jeune Conseiller n'exerce pas ses fonctions pendant plus de quatre (4) mois, ou n'est pas disponible durant cette période.

Dans le premier cas, une vacance a lieu automatiquement. Dans le second cas, le Jeune Conseiller et son OSN doivent être contactés, afin de clarifier la raison de son absence. Si aucune réponse n'est obtenue de la personne concernée dans les 30 jours suivant la requête, ou si la réponse est estimée insatisfaisante, il(elle) sera considéré(e) comme ayant démissionné de ses fonctions.

v. Soutien aux Jeunes Conseillers

Les Jeunes Conseillers seront soutenus par le BMS. Le BMS est responsable du soutien, de la liaison et de la coordination de tous sujets inhérents aux Jeunes Conseillers.

Les frais de voyage et d'hébergement sont couverts pour les réunions ordinaires du Comité Mondial du Scoutisme (conformément à la politique de remboursement des dépenses des membres du Comité Mondial du Scoutisme), pour la participation aux prochains Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial et Conférence Mondiale du Scoutisme. En outre, les deux Jeunes Conseillers qui sont membres du Comité de Préparation du Forum sont également couverts pour les dépenses approuvées pour les membres du Comité de Préparation. Des moyens novateurs et moins coûteux de communication sont fortement recommandés.

Si nécessaire, les Jeunes Conseillers peuvent élire parmi eux un coordinateur qui représentera leur groupe.

vi. Transfert d'expériences

Assurer une transition en douceur de connaissances et d'expériences entre les générations de Jeunes Conseillers est d'une grande importance pour le succès du système des Jeunes Conseillers. Pour atteindre cet objectif, ce qui suit doit être fait :

- Organiser une réunion conjointe entre les deux générations de Jeunes Conseillers à la fin du FJSM avec un ordre du jour établi.
- Lors de ladite réunion, les nouveaux Jeunes Conseillers éliront l'un des Jeunes Conseillers sortants à agir en tant que consultant/personne de soutien de l'actuelle équipe des Jeunes Conseillers, cela jusqu'à la première réunion du Comité Mondial du Scoutisme.

8. REGLES DE PROCEDURE

a. Approbation par chaque Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial

- i. Ces Règles de Procédure doivent être approuvées par les délégués de chaque Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial lors de la séance d'ouverture.
- ii. Des amendements aux Règles de Procédure peuvent être proposés et adoptés, à condition qu'ils ne soient pas en contradiction avec le texte des Lignes directrices du Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial, approuvées par le Comité Mondial du Scoutisme.
- iii. Les propositions d'amendements aux Règles de Procédure devront être transmises par écrit au Comité de Préparation du Forum avant le début de la séance à laquelle ces amendements seront soumis pour approbation. Le Comité de Préparation peut fixer un délai pour la réception des propositions d'amendements.

b. Présidence

- i. Comme précisé dans les Lignes directrices, le(la) Président(e) du Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial est élu(e) parmi et par les six Jeunes Conseillers qui ont été élus par les participants au Forum des Jeunes précédent.
- ii. Les décisions du(de la) Président(e) sont sans appel.

c. Comité de Préparation du Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial

- i. La composition et les fonctions du Comité de Préparation du Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial sont précisées dans les Lignes directrices du FJSM.
- ii. Les membres du Comité de Préparation du Forum assisteront le(la) Président(e) du Forum dans le déroulement des séances.

d. Votes

- i. Comme précisé dans les Lignes directrices, chaque délégation a deux voix et ce, quel que soit le nombre des délégués qui représentent leur OSN au Forum.
- ii. Les décisions soumises au vote doivent recueillir la majorité des voix exprimées. Les abstentions ne sont pas prises en considération.
- iii. Le vote peut se faire avec les bulletins de vote si la majorité n'est pas clairement établie. Le(la) Président(e) peut demander un vote nominatif des délégués ou par bulletin secret.
- iv. Un minimum de trois scrutateurs seront nommés par le Forum, afin de compter et de vérifier le nombre de votes enregistrés. De même lorsque le comptage électronique des voix est utilisé, afin de superviser la procédure de vote et vérifier le nombre de votes enregistrés. Tous les bulletins de vote doivent être rendus aux scrutateurs, ou bien soumis au système électronique sous leur supervision.
- v. Les bulletins de vote qui sont abîmés, soit délibérément soit par inadvertance, doivent compter ni «pour» ni «contre» lors des suffrages exprimés.

e. Elections

- i. L'élection des six Jeunes Conseillers pour une période de trois (3) ans, jusqu'au prochain Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial, se fera à bulletin secret. Les six Jeunes Conseillers seront élus à la majorité simple des voix émises. La procédure d'élection pour les Jeunes Conseillers doit refléter autant que possible la procédure utilisée à l'élection des membres du Comité Mondial du Scoutisme.
- ii. Seuls les délégués (deux au maximum par OSN) au Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial ont le droit de vote.
- iii. Dans le cas où l'élection du(de la) Président(e) désigné(e) se déroule au Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial, les nouveaux Jeunes Conseillers nommeront un(e) président(e) parmi eux, soit au travers d'élection soit par un autre procédé convenu. L'élection se fera par bulletin de vote simple pour un d'entre ceux(elles) qui auront déclaré qu'ils(elles) sont candidat(e)s à ladite fonction. L'élection se fera à la majorité simple des voix émises.
- iv. Le processus d'élection doit être similaire au processus appliqué lors de l'élection des membres du Comité Mondial du Scoutisme à la Conférence Mondiale du Scoutisme. Si nécessaire, il est possible de se référer aux règles de procédure de la Conférence Mondiale du Scoutisme.

f. Projets de résolution et Déclaration

- i. La composition et les fonctions du Comité de Rédaction sont spécifiées dans les Lignes directrices du Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial.
- ii. Les projets de résolution doivent être proposés par une équipe internationale et appuyés par une autre équipe internationale. Les projets de résolution peuvent également être proposés par les Jeunes Conseillers, sans autre appui. Les Jeunes Conseillers ne peuvent pas proposer de projets de résolution individuellement.
- iii. Le Comité de Rédaction peut fixer un délai limite pour la réception des projets de résolution. Les projets de résolution devront être soumis à tout moment dès l'ouverture du Forum jusqu'avant la session finale, dans un délai qui sera fixé par le Comité de Rédaction.
- iv. Les projets de résolution expriment les initiatives concrètes que le Forum estime devoir être entreprises par les organes de l'OMMS ou les OSN durant la période triennale suivante. Ils doivent être présentés à la Conférence Mondiale par ceux qui ont la capacité de les mettre à la votation conformément aux règles de procédure : le Comité Mondial du Scoutisme ou une Organisation scout nationale. Il n'est pas garanti que l'ensemble des projets de résolution du Forum sera approuvé, que ce soit par le Comité Mondial du Scoutisme ou les Organisations scouts nationales. Leur qualité est essentielle afin d'accroître la possibilité d'être pris pleinement en compte.
- v. La Déclaration du Forum doit être une forme de déclaration générale qui exprime les messages clés que les participants au Forum souhaitent transmettre à l'Organisation ou au public en général. Ceux-ci peuvent inclure les préoccupations majeures, appels à l'action, souhaits, des encouragements, des engagements, etc. Le Comité de Rédaction va créer la Déclaration selon les observations faites au cours du Forum et les résultats des différentes sessions. Elle sera disponible avec les projets de résolution proposés pour amendement.
- vi. Les projets de résolution doivent être disponibles par écrit, dans les deux langues officielles du Forum, suffisamment à l'avance de la session finale du Forum pour permettre aux participants de les étudier.
- vii. Le Comité de Rédaction soumet les projets de résolution proposés à la dernière session du Forum pour approbation. Le président ou un membre du Comité de Préparation du Forum doit lire chaque projet de résolution, à son tour, inviter à la discussion et soumettre tous les amendements proposés et le projet de résolution finale à un vote.
- viii. Une équipe internationale peut proposer, à l'avance, des amendements au projet de résolution. Dans ce cas, la proposition d'amendements doit être appuyée par une autre équipe internationale, et doit être remise par écrit au Comité de Rédaction du Forum. Les délégués au Forum peuvent proposer des amendements à un projet de résolution au cours de la session où sera procédé un vote. Ces propositions d'amendements doivent être appuyées par un délégué d'une autre OSN et doivent être remises par écrit au Président. Les Jeunes Conseillers du Comité Mondial du Scoutisme peuvent proposer des amendements à un projet de résolution sans être nécessairement appuyé et ils doivent être soumis en suivant la même procédure telle que décrite ci-dessus.
- ix. Lorsqu'un amendement à un projet de résolution est dûment proposé et appuyé, l'amendement est d'abord soumis au vote du Forum, puis rédigé dans sa forme finale. Si l'amendement est rejeté, le projet de résolution est soumis au vote du Forum. Si l'amendement est adopté, dans ce cas le projet de résolution est modifié en conséquence avant d'être soumis au vote du Forum.
- x. Le Président peut limiter le nombre de fois et le temps de parole accordés aux délégués ou observateurs.
- xi. La Déclaration du Forum suivra la même procédure que les projets de résolution.

g. Langues utilisées

- i. Comme indiqué dans les Lignes directrices, les langues officielles du Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial sont l'anglais et le français.
- ii. D'autres langues peuvent être utilisées pour s'exprimer au Forum, sous réserve qu'une bonne interprétation en anglais ou en français soit possible au sein du Forum.

9. ANNEXES

ANNEXE I : LE ROLE DES JEUNES CONSEILLERS

Le Role des Jeunes Conseillers

Approuvé par le Comité Mondial du Scoutisme, (mars 2014).

Responsabilités des Jeunes Conseillers

Le Comité Mondial du Scoutisme se référant à

- la Priorité Stratégique N° 1 "Participation des Jeunes"; et
- la Résolution 11/05 Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial, adoptée à la 37e Conférence Mondiale du Scoutisme.

Définit le rôle des Jeunes Conseillers comme suit :

Une des questions clé pour le Comité Mondial du Scoutisme est l'accroissement dans le processus de prise de décision et dans la consolidation de l'engagement des jeunes au sein du Mouvement scout. Le système des Jeunes Conseillers a été créé dans l'esprit de consolidation de la participation des jeunes au sein du Scoutisme mondial, et est considéré comme étant une mesure intermédiaire pour arriver à ce but. Les Jeunes Conseillers ont la responsabilité de travailler individuellement pour l'OMMS, dans son ensemble - pas seulement pour les jeunes membres de l'Organisation - et doivent cependant tenir compte du fait qu'ils ont une responsabilité envers ceux qui les ont élus.

Responsabilités des Jeunes Conseillers envers le Comité Mondial du Scoutisme

- Les Jeunes Conseillers doivent être en mesure d'aider le Comité Mondial du Scoutisme chaque fois que celui-ci en fera la demande.
- Étant donné la structure de travail actuelle du Comité Mondial du Scoutisme, cela pourra impliquer la participation à des réunions et la prise en charge de tâches dans le cadre de groupes de travail.
- A travers les groupes de travail, les Jeunes Conseillers seront en mesure d'apporter l'opinion, les points de vue et les propositions véritables des jeunes membres de l'OMMS pour enrichir la réflexion et les débats du Comité Mondial du Scoutisme.
- Les Jeunes Conseillers ont une invitation ouverte à participer à toutes les réunions ordinaires du Comité Mondial du Scoutisme. Lors des réunions, les Jeunes Conseillers ont le droit à la parole et peuvent faire des suggestions.
- Les Jeunes Conseillers doivent être encouragés à participer au Comité Mondial du Scoutisme en rejoignant des groupes de travail et/ou des commissions établies par le Comité Mondial du Scoutisme sur des sujets spécifiques en tant qu'individus.
- Les Jeunes Conseillers présentent une possibilité exceptionnelle d'inclure des jeunes volontaires dans la représentation extérieure à l'OMMS.

Responsabilités des Jeunes Conseillers vis-à-vis des autres jeunes membres de l'OMMS

- Deux Jeunes Conseillers sont membres du Comité de Préparation du prochain Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial, selon les Lignes directrices du Forum. Ils doivent planifier et proposer le contenu principal du programme et ordre du jour du prochain Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial pour approbation par le Comité Mondial du Scoutisme.
- Les Jeunes Conseillers doivent faire régulièrement rapport sur la plateforme internet.
- Les Jeunes Conseillers doivent présenter au Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial un rapport de leurs activités au cours du triennat écoulé.
- Les Jeunes Conseillers doivent régulièrement faire rapport sur leur travail au Comité Mondial du Scoutisme.
- Les Jeunes Conseillers doivent présenter au Comité Mondial du Scoutisme un exposé d'ensemble de leur travail durant le triennat.

Soutien et Gestion

- L'équipe des Jeunes Conseillers sera soutenu par un exécutif du BMS.
- Cet exécutif est responsable du soutien, de la liaison et de la coordination sur tous les sujets relatifs aux Jeunes Conseillers.
- Les frais de voyage et d'hébergement sont couverts pour les réunions ordinaires du Comité Mondial du Scoutisme (conformément à la politique de remboursement des dépenses des membres du Comité Mondial du Scoutisme), pour la participation aux prochains Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial et Conférence Mondiale du Scoutisme. En outre, les deux Jeunes Conseillers qui sont membres du Comité de Préparation du Forum sont également couverts pour les dépenses approuvées pour les membres du Comité de Préparation. Des moyens novateurs et moins coûteux de communication sont fortement recommandés.

Annexe II : RESOLUTIONS DE CONFERENCES RELATIVES AUX FORUMS DES JEUNES DU SCOUTISME MONDIAL

1. Résolutions de la Conférence 1993 : Bangkok

2/93 Politique sur la Participation des Jeunes à la Prise de Décision

La Conférence

- reconnaissant l'importance de la participation des jeunes à la prise de décision par rapport aux buts du Mouvement Scout
- considérant que le Scoutisme n'est pas seulement un Mouvement pour les jeunes, mais aussi un Mouvement de jeunes
- convaincue que le Scoutisme est un Mouvement fondé sur des principes démocratiques
- reconnaissant l'intérêt que présentent pour les personnes concernées et pour le Mouvement tout entier chaque occasion offerte aux jeunes d'exercer une responsabilité
- soulignant avec satisfaction la réussite du 4e Forum Mondial de Jeunes en Australie (1990/91) et du 5e Forum Mondial de Jeunes en Suisse (1992)
- accueillant avec satisfaction la décision du Comité Mondial d'encourager la participation de jeunes délégués à la 33e Conférence Mondiale du Scoutisme en proposant une réduction des droits d'inscription à la Conférence
- encouragée par les résultats de la participation des jeunes au Réseau Environnement du Scoutisme mondial
- adopte la Politique sur la Participation des Jeunes à la Prise de Décision
- reconnaît que cette nouvelle politique apportera une contribution importante à la mise en œuvre effective de la Politique Mondiale de Programme adoptée par la 32e Conférence Mondiale du Scoutisme en 1990
- invite instamment les OSN à mettre en œuvre cette politique à tous les niveaux de leurs associations
- demande au Comité Mondial du Scoutisme d'étudier les moyens de mettre en œuvre cette politique au sein de l'Organisation Mondiale, aux niveaux régional et mondial.

7/93 Jeunes Adultes dans le Mouvement

La Conférence

- considérant l'adoption de la Politique de Participation des Jeunes à la Prise de Décisions par cette Conférence
- reconnaissant la qualité des contributions faites par de jeunes adultes à cette Conférence et dans le Comité Mondial au Programme
- accueillant avec satisfaction la réduction des frais d'inscription qui a facilité la participation de jeunes adultes à cette Conférence
- demande au Comité Mondial de maintenir le principe de frais d'inscription réduits pour les jeunes adultes lors des Conférences Mondiales à venir
- demande au Comité Mondial de continuer à concevoir des moyens permettant aux jeunes adultes de participer à la définition des politiques et à la prise de décisions au niveau mondial.

10/93 Forums de Jeunes

La Conférence

- considérant l'adoption de la Politique sur la Participation des Jeunes à la Prise de Décision par cette Conférence
- convaincue que les Forums de Jeunes constituent un moyen parmi d'autres de compléter la participation réelle des jeunes au processus de prise de décision à tous les niveaux
- reconnaissant dans les Forums de Jeunes un moyen offert aux jeunes de discuter les problèmes qui les intéressent, de proposer des projets de résolution et, en outre, de développer les compétences qui leur permettront de participer activement à la prise de décision au sein du Mouvement
- adhérant à l'idée que les Forums mondiaux de Jeunes devraient être associés, en tant qu'organe consultatif, au processus de prise de décisions du Mouvement

- recommande que les délégués aux Forums de Jeunes soient choisis de manière démocratique et bénéficient du soutien logistique et matériel de leur association
- décide que les prochains Forums mondiaux auront lieu juste avant les prochaines Conférences Mondiales du Scoutisme et que les délégués à ces rassemblements devront avoir entre 18 et 26 ans
- invite le Comité Mondial à élaborer dans les meilleurs délais les procédures et lignes directrices des prochains Forums mondiaux de Jeunes
- recommande que les Forums mondiaux de Jeunes soient organisés sur des bases identiques à celles des Conférences Mondiales du Scoutisme, le Comité Mondial ayant la responsabilité de l'ordre du jour et des procédures du Forum Mondial des Jeunes et l'organisation matérielle et la logistique étant confiées à un Comité d'organisation
- encourage le Comité Mondial et le Comité d'organisation à déléguer à des jeunes la préparation, l'organisation et le déroulement de ces rassemblements
- invite le Comité Mondial à allouer les ressources humaines, financières et matérielles nécessaires, comme c'est le cas pour d'autres événements mondiaux, tels que les Conférences mondiales, afin d'assurer le succès des prochains Forums mondiaux de Jeunes
- invite les cinq Comités régionaux du Scoutisme à organiser des Forums régionaux avant chacune des prochaines Conférences régionales, ceci dès la Conférence régionale de 1995 et dans le même esprit que les Forums mondiaux de Jeunes
- encourage les Associations scoutistes nationales à organiser des Forums de Jeunes simultanément à leurs réunions statutaires (par exemple, les assemblées générales) aux niveaux national et local.

2. Résolutions de la conférence 1996 : Oslo

4/96 Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial

La Conférence

- accueille avec satisfaction les contributions du 6e Forum Mondial des Jeunes, en particulier les réflexions du Forum sur les thèmes "Scoutisme, pour quoi?" et "Scoutisme, pour qui?" et les projets de résolution du Forum
- invite le Comité Mondial du Scoutisme et ses comités éducatifs à prendre en considération dans leur travail les résultats du Forum Mondial des Jeunes
- recommande que la direction de chaque Association Scoutiste Nationale se réunisse avec les délégués au 6e Forum Mondial des Jeunes pour discuter les résultats du Forum et ses implications pour le travail de l'association
- recommande que les Associations Scoutistes Nationales soutiennent leurs délégués au 6e Forum Mondial des Jeunes à diffuser les résultats du Forum des Jeunes au sein de leur propre association et à rester en contact avec les participants d'autres associations
- encourage les délégués aux Forums Régionaux des Jeunes et au Forum Mondial des Jeunes à maintenir des contacts étroits et à coopérer entre eux
- réaffirme l'importance de la politique de l'OMMS sur la participation de jeunes à la prise de décisions et recommande à toutes les OSN d'envoyer au moins un délégué aux futurs Forums des Jeunes du Scoutisme Mondial et des différentes Régions et d'inclure au moins un participant de moins de 26 ans dans leur délégation aux Conférences Régionales du Scoutisme et à la Conférence Mondiale du Scoutisme.

3. Résolutions de la Conférence 1999 : Durban

10/99 7e Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial

La Conférence

- appréciant et admirant le travail accompli par les jeunes au 7e Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial
- convaincue qu'il est essentiel de tenir compte de l'opinion des jeunes dans notre Mouvement
- invite instamment le Comité Mondial du Scoutisme à étudier avec soin les projets de résolution du 7e Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial dans le travail qu'il entreprendra à l'avenir.

11/99 Le rôle des Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial à l'avenir

La Conférence

- prend acte avec satisfaction des mesures prises pour mettre en œuvre la Résolution de Conférence 2/93, mais reconnaît qu'il reste un chemin à parcourir
- convaincue que le Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial est un instrument de transition dans le processus de développement de la participation des jeunes avec les adultes au sein des OSN et des délégations nationales à la Conférence Mondiale du Scoutisme,
- convaincue que le Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial devrait répondre aux défis auxquels les jeunes adultes sont confrontés en s'engageant activement dans la prise de décisions au sein des OSN
- espérant qu'il ne sera plus nécessaire d'organiser des Forums des Jeunes du Scoutisme Mondial quand la participation totale et active des jeunes adultes aux Conférences Mondiales du Scoutisme et à tous les niveaux de prise de décisions aura été assurée
- recommande au Comité Mondial du Scoutisme d'entreprendre une révision majeure du rôle et de la forme du Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial, avec la participation des jeunes adultes et de leurs partenaires adultes
- recommande que les résultats de cette étude soient présentés à la prochaine Conférence Mondiale du Scoutisme et pris en considération dans la préparation du prochain Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial

12/99 Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial

La Conférence

- remerciant le Comité d'Organisation et le Comité Mondial du Scoutisme pour l'organisation du 7e Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial
- appréciant et respectant la manière dont les jeunes travaillent et la nécessité de la participation des jeunes dans la Conférence Mondiale du Scoutisme,
- recommande au Comité Mondial du Scoutisme de poursuivre son travail d'intégration des jeunes dans la Conférence Mondiale du Scoutisme à travers la préparation faite au Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial.

13/99 Participation des jeunes

La Conférence

- prenant acte du fait que le Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial s'efforce de promouvoir entre jeunes et adultes une relation de partenariat et de respect mutuel
- reconnaissant le travail accompli au cours du 7e Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial lors de la séance sur la participation des jeunes
- connaissant les progrès substantiels accomplis dans de nombreuses associations
- convaincue qu'un long chemin reste à parcourir avant que la Résolution 2/93 (par laquelle la Politique sur la participation des jeunes au processus de prise de décisions avait été adoptée) ait été intégralement mise en œuvre recommande au Comité Mondial du Scoutisme :
- qu'il consacre une journée, lors de la prochaine Conférence Mondiale du Scoutisme en 2002, à des groupes de travail chargés de discuter sans concession la question de la participation des jeunes
- que les discussions proposées incluent notamment
- un échange entre jeunes et adultes sur leurs contributions réciproques au processus de prise de décisions, dans le cadre de leur Organisation
- une évaluation sur la Résolution 2/93 au bout de 9 ans d'efforts
- que ce travail soit effectué avant la prochaine Conférence Mondiale du Scoutisme pour stimuler la discussion sans concession au sein des OSN sur ce qui précède.

4. Résolutions de la Conférence 2002 : Thessaloniki

6/02 Participation des Jeunes à la Prise de Décision

La Conférence

- approuve la déclaration du Comité Mondial du Scoutisme sur la participation des jeunes à la prise de décision contenue dans le Document de Conférence N° 7, telle qu'amendée
- engage chaque Association scoutie nationale d'assurer une représentation équitable des jeunes gens et jeunes filles âgés de moins de trente ans dans les instances décisionnelles nationales et dans les délégations aux Conférences Régionales et Mondiales, et invite chaque Association nationale à faire part de ses efforts et des progrès accomplis sur cette question dans son rapport annuel au Bureau Mondial du Scoutisme
- engage le Comité Mondial du Scoutisme à donner priorité aux jeunes gens et aux jeunes filles sur des personnes plus âgées dans la nomination des membres aux comités techniques et aux groupes de travail au niveau mondial, pourvu qu'ils offrent les compétences requises, et demande aux Régions d'appliquer le même principe
- appelle chaque Association scoutie nationale à mettre en acte les engagements pris depuis 1993 pour renforcer la participation des jeunes, en présentant des jeunes candidats hommes et femmes possédant le profil et les compétences requises à l'élection au Comité Mondial du Scoutisme
- presse les Conférences Régionales du Scoutisme de défendre avec force cette ligne de conduite
- décide que les Forums des Jeunes du Scoutisme Mondial doivent être considérés comme des événements éducatifs pour les jeunes membres des branches aînées, avec la finalité de permettre aux jeunes de :
 - partager leurs idées et leurs expériences sur les questions actuelles qui touchent les jeunes dans les différentes parties du monde;
 - suggérer des moyens pour renforcer les politiques de jeunesse nationales et la formation des jeunes à la citoyenneté mondiale; et
 - contribuer à apporter au Mouvement de nouvelles idées sur la façon d'enrichir les programmes éducatifs pour les jeunes de plus de 16 ans
- décide que le Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial devra continuer à se tenir immédiatement avant les Conférences Mondiales du Scoutisme, afin de permettre à un plus grand nombre de jeunes membres de se préparer mieux aux Conférences Mondiales du Scoutisme
- décide que le Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial soit autorisé à faire telles recommandations qu'il jugera appropriées au Comité Mondial du Scoutisme pour les soumettre à la considération de ce Comité
- presse les OSN d'introduire et d'adopter des politiques qui permettent la participation des jeunes dans les instances de prise de décision locales et nationales et développent des partenariats entre adultes et jeunes
- décide que le Comité Mondial du Scoutisme effectue une évaluation de la situation de la participation des jeunes dans la prise de décision, après chaque Conférence Mondiale du Scoutisme.

5. Résolution de la Conférence 2005 : Tunisie

11/05 Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial

La Conférence

- faisant référence à la Résolution 6/02 sur la participation des jeunes dans la prise de décision, adoptée par la 36e Conférence Mondiale du Scoutisme à Thessalonique en 2002
- notant avec satisfaction les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la priorité stratégique 1 sur la Participation des jeunes, notamment avec la publication de nouveaux outils pédagogiques dans le domaine du programme des jeunes, le succès du Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial avec l'élection de jeunes conseillers du Comité Mondial et la création de postes de jeunes chargés de projet au Bureau Mondial du Scoutisme

- soulignant que les jeunes conseillers et le Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial ne sont pas la solution finale pour répondre à la priorité stratégique 1 sur la Participation des jeunes, mais sont considérés comme un outil transitoire pour accroître la participation des jeunes dans le Scoutisme Mondial
- demande au Comité Mondial du Scoutisme de prendre sérieusement en considération les projets de résolution proposées par le 9e Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial et particulièrement la recommandation n° 16 relative à l'implication des jeunes conseillers dans les réunions et le travail du Comité Mondial du Scoutisme
- appelle le Comité Mondial du Scoutisme, les Comités Régionaux du Scoutisme et toutes les Organisations scouts nationales à amplifier les efforts, dans la ligne de la Résolution 6/02, afin d'intensifier la participation et la responsabilisation des jeunes à tous les niveaux, depuis les groupes scouts locaux jusqu'au niveau institutionnel dans le Mouvement ainsi qu'au sein de la société
- demande que dans le cadre du développement de la stratégie sur la participation des jeunes, les Organisations scouts nationales, les Comités Régionaux du Scoutisme et le Comité Mondial du Scoutisme se donnent en particulier les objectifs suivants au cours du prochain triennal:
 - intégrer dans les programmes éducatifs pour les adolescents et les jeunes adultes (15-25 ans) l'acquisition de compétences fondamentales visant à développer les capacités de participation des jeunes à l'intérieur du Mouvement et dans la société
 - soutenir la campagne Jeunes du Monde et intégrer le Brevet Scouts du Monde dans le programme des branches aînées
 - intégrer dans la formation des responsables adultes l'acquisition des compétences nécessaires pour les rendre capables d'encourager et de favoriser l'implication des jeunes dans la prise de décision
 - assurer une cohérence plus grande entre tous les niveaux du Mouvement dans le domaine de la participation des jeunes, en particulier en adaptant au niveau national et régional la formule de participation des jeunes mise en place au niveau mondial
 - considérer les Forums de Jeunes comme une étape pour la formation des futurs leaders internationaux du Scoutisme
 - utiliser au mieux le potentiel des jeunes ayant suivi cette expérience formatrice, en particulier dans la composition des délégations nationales aux Conférences régionales et mondiales et dans le choix des candidats aux instances décisionnelles, et en confiant aux jeunes conseillers et à d'autres jeunes volontaires sélectionnés de manière transparente, des responsabilités significatives aux niveaux régional et mondial.

6. Résolutions de la conférence 2008 : Corée

15/08 Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial

La Conférence

- considérant la place centrale de l'implication des jeunes dans le Mouvement Scout (Priorité Stratégique N° 1)
- considérant le rôle important du Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial au sein du Scoutisme Mondial comme mesure transitoire pour l'implication des jeunes et considérant le travail constructif accompli pendant ces Forums
- considérant la résolution 11/05 de la 37e Conférence Mondiale du Scoutisme: "utiliser au mieux le potentiel des jeunes..."
- considérant la nécessité pour les participants à la Conférence Mondiale du Scoutisme d'être correctement informés des discussions et des projets de résolution du Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial
- demande que, durant ces mesures transitoires, suffisamment de temps soit alloué à la présentation du rapport du Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial et aux réactions à ce rapport à compter de la 39e Conférence Mondiale du Scoutisme au Brésil
- demande au Comité Mondial du Scoutisme, durant ces mesures transitoires, d'accorder respect et considération aux visions, opinions et recommandations du Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial à l'intérieur comme à l'extérieur de la Conférence Mondiale du Scoutisme.

7. Résolutions de la conférence 2011 : Brésil

8/11 Participation des jeunes à la prise de décision au sein des Organisations scouts nationales et de l'OMMS

La Conférence

- reconnaissant l'importance d'impliquer les jeunes dans la prise de décision comme un élément clé de la Méthode scout
- prenant note de plusieurs Résolutions adoptées sur la participation des jeunes (2/93, 10-13/99, 6/02, 11/05, 14/08) et la nécessité d'actions concrètes pour progresser
- reconnaissant que les jeunes sont des citoyens aujourd'hui et qu'ils ont un droit de prendre des décisions qui affectent leurs vies
- accueillant les progrès réalisés dans la participation des jeunes grâce à l'adoption de la Stratégie pour le Scoutisme et particulièrement grâce à la Priorité stratégique 1: la Participation des Jeunes
- reconnaissant que de nombreuses Organisations scouts nationales ont fait de bons progrès dans la participation des jeunes à la prise de décision aux niveaux de l'unité, des institutions et au sein des communautés locales
- souhaite un objectif final où les Scouts ne soient pas évalués selon leur âge mais sur leur capacité et expérience, ce qui permettrait aux scouts de tous âges de travailler ensemble afin d'offrir un meilleur Scoutisme à plus de jeunes
- encourage les Organisations scouts nationales à adopter la vision pour la participation des jeunes figurant dans le Document de Conférence N° 14
- encourage les Organisations scouts nationales à créer et identifier des opportunités pour les jeunes d'être impliqués dans la prise de décision aux niveaux de l'unité, des institutions et au sein de la communauté
- recommande que chaque Organisation scout nationale fixe des objectifs pour la participation des jeunes et que les progrès et les réalisations puissent être mesurés
- demande au Comité Mondial du Scoutisme de :
 - fixer des objectifs concernant la participation des jeunes au sein de la structure de l'OMMS afin de pouvoir mesurer les progrès et accomplissements
 - créer un plan de mise en œuvre afin que les objectifs à réaliser dans le prochain triennat soient atteints
 - rapporter à la prochaine Conférence les progrès accomplis quant aux visions de la participation des jeunes à la prise de décision au sein de la structure de l'OMMS et comment poursuivre ce processus
 - développer des outils, partager des ressources et échanger des bonnes pratiques pour soutenir la participation des jeunes au sein des Organisations scouts nationales
 - suivre les progrès dans la participation des jeunes au sein des Organisations scouts nationales
 - mettre l'accent sur la participation des jeunes dans la communication.

9/11 Recommandation du Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial

La Conférence

- notant la Recommandation 2.1.5 du Groupe de Travail sur le Réexamen de la Gouvernance (GTRG), acceptée par le Comité Mondial du Scoutisme, que les Recommandations du Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial soient présentées dans leur intégralité à la Conférence Mondiale du Scoutisme pour débat
- décide qu'une session y soit consacrée à la 40e Conférence Mondiale du Scoutisme et aux conférences ultérieures pour débattre des questions soulevées par les Recommandations du Forum des Jeunes à un moment assez tôt dans la procédure pour qu'un tel débat puisse éclairer l'élaboration de résolutions appropriées.

Annexe III : DECLARATION DE POLITIQUE DU COMITE MONDIAL DU SCOUTISME

(Telle qu'amendée et acceptée par la 36e Conférence Mondiale du Scoutisme, Thessalonique, juillet 2002)

1. Le Comité Mondial du Scoutisme met l'accent sur le fait que la participation des jeunes filles et garçons, à la prise de décision est un élément essentiel de la méthode scoute, définie comme un système d'auto éducation progressive. A travers le système des petits groupes, les jeunes sont encouragés à participer, dans la mesure de leur âge, aux décisions concernant le choix et l'organisation des activités, l'évaluation de la vie du groupe, la détermination des règles communes et l'évaluation de la progression personnelle.
2. Lorsqu'elle est appliquée correctement, la Méthode scoute assure aux jeunes une préparation efficace et l'acquisition des compétences nécessaires pour participer à la citoyenneté et au processus démocratique de prise de décision, au sein du Scoutisme et à tous les niveaux de la société.
3. Cependant le Comité Mondial du Scoutisme constate avec regret que la méthode scoute n'est pas toujours pleinement utilisée. En conséquence, un travail systématique est nécessaire pour aider les associations à mettre en œuvre cet aspect fondamental de notre Mouvement. C'est seulement quand la "dimension éducative" de la participation des jeunes sera pleinement réalisée que la "dimension institutionnelle" pourra devenir une réalité. En d'autres termes, c'est seulement en aidant les jeunes à développer les connaissances, les compétences et les attitudes requises pour contribuer au processus de prise de décision, que nous pourrons les amener à participer pleinement aux instances décisionnelles.
4. Le Comité Mondial du Scoutisme a accepté de porter une attention prioritaire à cette question. Il s'agira d'aider les associations à mettre en œuvre les principes inclus dans la politique sur la participation des jeunes à la prise de décision, adoptée par la 33e Conférence Mondiale du Scoutisme (Bangkok 1993) et dans les résolutions extérieures portant sur ce sujet, en développant les outils nécessaires à cet effet.
5. Le Comité Mondial du Scoutisme croit fermement que la participation aux instances décisionnelles à tous les niveaux du Mouvement doit continuer à être fondée sur la compétence et non sur l'âge, le sexe ou tout autre critère. En conséquence, et par principe, les jeunes hommes et les jeunes femmes de moins de trente ans devraient être choisis en priorité par rapport à des personnes plus âgées, seulement s'ils offrent un niveau de compétence égal.
6. Pour ce qui concerne la participation des jeunes hommes et des jeunes femmes dans les instances de l'OMMS aux niveaux mondial ou régional, le Comité Mondial du Scoutisme estime que le problème sera largement résolu quand la participation des jeunes aura été réalisée dans les instances nationales; ceci sera une conséquence naturelle d'une réelle participation aux niveaux national et local. Cependant c'est seulement dans le long terme que l'on pourra atteindre ce résultat, étant donné que la participation des jeunes n'est pas appliquée d'une manière adéquate au sein des associations nationales. Le Comité ressent le besoin de faire quelque chose au niveau mondial dans un futur immédiat de façon à démarrer le processus et à envoyer un message fort au Mouvement, lequel se définit lui-même comme un mouvement de jeunes et pas seulement pour les jeunes.
7. Le Comité Mondial du Scoutisme estime que le Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial permet aux jeunes membres du scoutisme du monde entier, d'exprimer leur opinion, d'avoir une plus grande ouverture et une perspective globale pour établir des échanges interculturels et créer des réseaux interpersonnels. Le Forum est un bon moyen pour les jeunes membres de faire leur première expérience d'une vision internationale du Scoutisme.
8. Après avoir évalué avec soin les récents Forums des Jeunes du Scoutisme Mondial, le Comité Mondial du Scoutisme est persuadé qu'ils ont été un outil très utile pour accroître la participation des jeunes aux Conférences Mondiales du Scoutisme. Le Comité Mondial du Scoutisme a cependant le sentiment que le fait de maintenir les Forums dans l'état où ils ont été conçus en 1993 risque de perpétuer une structure parallèle qui irait à l'encontre de l'essence même du principe de partenariat entre les jeunes et les adultes à la Conférence Mondiale du Scoutisme et de la participation des jeunes à tous les niveaux de prise de décision.